

Protocole d'entrée sécurisée au CP

Questions-réponses

L'objectif du protocole

Le protocole a été conçu pour aider les enseignants à répondre de manière précise aux besoins des enfants dans les compétences prédictives de la réussite au CP. Les seuils de réussite ont été définis pour avoir des repères communs pour identifier l'enfant montrant des écarts préoccupants.

Le calendrier

Le calendrier transmis est à titre indicatif. Si besoin, il peut être étendu jusqu'à la fin janvier. Merci de prévenir l'IEN d'un retour plus tardif des résultats.

La progression menée dans les classes n'est pas en adéquation avec les situations proposées.

Les situations proposées s'inscrivent dans une progression des apprentissages de GS qui vise l'acquisition des attendus d'école maternelle. Il s'entend juste concernant l'apprentissage du geste d'écriture que la progression ne soit pas suffisamment avancée pour proposer le mot "lundi" en cursive. Dans ce cas, ne pas proposer cette situation à l'évaluation.

Le feuillet élève

Le feuillet élève ne comporte pas les exercices sur le nombre en raison des situations proposées fondées sur la manipulation.

Les principes la remontée des résultats à l'IEN

Les données du tableau sont à anonymiser (mettre un numéro) avant transmission par voie électronique à l'IEN pour une analyse générale.

Dans le cadre du pilotage du RASED, ses membres seront en mesure, lors de leur rencontre avec l'IEN, de réaliser, pour le suivi des enfants, la correspondance nécessaire entre le numéro de la liste et le nom de l'enfant.

Les informations à transmettre au médecin scolaire via le CMS

La fiche confidentielle médicale à renseigner est à transmettre sous pli cacheté au médecin.

Si l'enseignant constate des écarts préoccupants dans les acquisitions prédictives de la réussite au CP malgré l'enseignement et les aides proposées, il demande l'avis du médecin scolaire après avoir informé les familles. Il transmet alors la fiche de renseignements pédagogiques afin que le médecin puisse disposer des informations pour lesquelles son éclairage est demandé.

La plupart des situations proposées n'imposent pas de passations individuelles

Seules les situations de phonologie nécessitent réellement une passation individuelle.

L'évaluation en maternelle est fondée sur l'observation instrumentée. Autrement dit, l'enseignant met en place des situations et observe les procédures, les obstacles, les réussites des enfants dont il garde une trace afin d'ajuster sa pratique et répondre aux besoins de chacun.

Les situations du protocole d'entrée sécurisée au CP ont été pensées avec ce principe. La plupart sont à proposer dans le cadre ordinaire de la classe, à un groupe d'enfants.

Pour les situations relatives à la connaissance du nombre, la variable du matériel, par enfant, peut être la couleur ou la forme. Cela permet à l'enseignant de s'assurer que la réponse apportée soit élaborée par l'enfant lui-même.

Pour la compréhension du texte narratif, la lecture peut être faite à un groupe d'élèves. Les personnages peuvent être découpés et regroupés dans une boîte (une par enfant). Celles-ci sont placées à différents endroits de la classe. Après la lecture, les enfants vont chercher les personnages de l'histoire. Pour les autres réponses, celles-ci peuvent être données à l'oreille de l'enseignante avant qu'elles soient débattues ensemble.

Enfin, si en mathématiques, des situations similaires ont été proposées, avec un habillage différent pour lesquelles a été déjà réalisée une observation instrumentée, il n'est pas utile de proposer de nouveau ces situations à ceux qui ont déjà réussies.